

I Conditions pour assurer le meilleur Profil académique

L'importance de la définition de ces conditions est liée au moins à trois aspects :

- dans ces conditions se trouvent une partie des bases qui lui permettraient d'assurer un enseignement de qualité (indicateur de niveau de maîtrise des contenus à enseigner)
- Les durées courtes des périodes de formation techniques liées souvent à des contraintes de ressources orientent le contenu de la formation initiale vers aspects exclusivement professionnels
- La précision et l'unicité de ces conditions installent bases d'équité et d'une rationalisation de gestion de la carrière de l'enseignant.

. CRITERES D'ENTRÉE A LA FORMATION INITIALE

1) Niveau académique

- diplôme → minimum BEPC/BFEM équivalent à quatre ans d'études attestés après le primaire

2) **Test écrit (60%)** → maîtrise du français, de mathématiques (les pays devraient en rapport avec leurs institutions spécialisées élaborer les d'exercices en adéquation avec le profil souhaité)

3) Entretien avec jury (40%): contrôle de

- expression orale, lecture, communication
- raisonnement logique
- motivation
- tenue

NB : Jury composé de professionnels de l'éducation et des partenaires sociaux (parents d'élèves, communautés, syndicats)

II -Quelle est l'offre de formation qu'on peut proposer pour arriver a disposer d'enseignants confirmés / qualifiés a partir du profil de recrutement?

- le profil d'un enseignant qualifié

L'enseignant confirmé est un enseignant professionnel, praticien réflexif

C.a.d :

Un enseignant capable de :

- se documenter (sur le contenu de la matière a enseigner]
- planifier, mettre en œuvre et évaluer une séquence d'enseignement-apprentissage quelque soit le niveau d'exercice à l'école élémentaire
- travailler en équipe
- s'intégrer dans le milieu ou il/elle travaille
- démontrer en situation une bonne connaissance de l'administration scolaire
- respecter la déontologie professionnelle
- mener des activités de recherche action
- actualiser son savoir faire professionnel

→III- **SOCLE DE COMPETENCES DE BASE pour former un enseignant orienter vers le profil indiqué**

Domaine I: Pédagogie et didactique

- Construire un plan de répartition séquentiel [hebdomadaire – mensuel – trimestriel – annuel] ou autres modalités de planification des activités d'enseignement et d'apprentissage
- Construire, mettre en œuvre et évaluer une séquence d'enseignement apprentissage pour un niveau de cours donné
- Maîtriser la lecture, l'écriture, la didactique des langues « nationales »

Domaine II: Environnement, population et développement durable

- Elaborer une stratégie de communication et de mobilisation sociale autour des problèmes de développement, de population et d'environnement

Domaine III: Documentation et recherche

- Mener une recherche pour résoudre un problème professionnel ou un problème du milieu

[a développer encore → est-ce que les 3 domaines suffisent ? ajouter « culture generale » ?]

COMMENTAIRE : Peut-etre ajouter ici un domaine qui couvre deontologie professionnelle, legislation

IV- Quelle est l'offre de formation qu'on proposer pour disposer d'un enseignant confirmé à partir du point de formation

→ Une formation qualifiante doit articuler les offres de la FI et de la FC nécessaires afin d'installer ce profil et de développer les compétences de qualification:

- Principes de l'articulation FI & FC]

- 1) Concevoir la formation comme un continuum [même si il y a une répartition spécifique des tâches et des modalités entre FI et FC]
- 2) Assurer une réalité au principe d'une alternance dynamisante entre théorie et pratique
- 3) Créer les conditions d'une ouverture aux interventions des personnes ressources (pour des questions précises, selon leurs expertises et rôles)
- 4) responsabiliser des intéressés (apprentissage libre, auto-evaluation)
- 5) démarches de résolution de problèmes liés à la pratique professionnelle

V- Les connaissances associées à acquérir au terme d'activités de formation mettant œuvre des stratégies d'implication et de responsabilisation des formés

- méthode de recherche documentaire
- méthodologie de recherche action
- didactique des disciplines
- pédagogie générale
- organisation / gestion de la classe (administration, affichage règlementaire, gestion des flux et des classes multigrades)
- psychologie de l'enfant
- évaluation des apprentissages
- déontologie et législation scolaire
- administration scolaire
- méthodes pédagogiques (stratégie de conduite de classe («gestion de la salle de classe » multigrade et autres)
- techniques d'animation, de communication et de mobilisation sociale
- les TICs

Essai de répartition de l'offre de formation entre formation initiale et formation continue

Offres de Formation initiale	Offres de Formation continue
<ul style="list-style-type: none"> - méthode de recherche documentaire - didactique des disciplines - pédagogie générale - psychologie de l'enfant - évaluation des apprentissages - déontologie et législation scolaire - méthodes pédagogiques → conceptualisation / mise en œuvre / évaluation de stratégies de conduite de classe - techniques d'animation - les TICs - <u>Initiation a la transcription, lecture et l'orthographe des « langues nationales »</u> 	<ul style="list-style-type: none"> - méthode de recherche documentaire - méthodologie de recherche action - didactique des disciplines - pédagogie générale - psychologie de l'enfant - évaluation des apprentissages - déontologie et législation scolaire - administration scolaire - méthodes pédagogiques → conceptualisation / mise en œuvre / évaluation de stratégies de conduite de classe (« gestion de la classe ») - techniques de communication et de mobilisation sociale - doit inclure expérience pratique (pour pouvoir évaluer les stratégies mis en œuvre) - les TICs - <u>Initiation a la didactique des « langues nationales »</u>

VI Quels dispositifs de formation mettre en œuvre en FI & FC formation ?

Concernant la FI :

Principes et modalités

- Domiciliation de la FI dans des lieux de formation officiellement créés a cet effet = EFI/ENI/ centres de formation pédagogique
- Formation de 9 mois
- Articulation entre théorie et pratique (i.e., entre EFI/ENI et écoles d'application ou associées / annexes)
- Affirmer le caractère partagé et solidaire en terme de collaboration entre les EFI/ENI et ces écoles
- Recours à l'apprentissage libre (y inclus création de conditions nécessaires dans les EFI/ENI – bibliothèques, salles de documentation pédagogique, centres de ressources)

Concernant la FC :

Principes :

- retour en institution / au lieu de formation : « A la carte » (i.e., FC a lieu dans des institutions comme ENI/EFI, pôles régionaux de formation ou toute autre institutions spécialisées)
- Privilégier les modalités de formation et d'encadrement de proximité

Modalités de formation continue

- apprentissage entre pairs au niveau de l'école à la demande
- systématisée institutionnaliser a travers l'équipe pédagogique de l'école
- apprentissage entre pairs au niveau du groupe d'écoles: a travers les « cellules d'animation pédagogique » (1 journée par mois → groupe d'enseignants reuni autour d'un thème ou une prestation pédagogique
- encadrement de proximité (suivi par le directeur d'école, conseiller pédagogique, inspecteurs – avec le directeur d'école comme premier responsable) [NOTE : implication = rôle de directeur doit être valorise avec cette mission en vue]
- formation à distance (outils informatiques, publication des revues pédagogiques et bulletins de liaison)
- apprentissage libre (dans centre de ressources, ...)
- préparation aux examens professionnels
- crédit (annuel) de formation (doit être valide par « examen », « dossier professionnel » ?) en lien avec promotion professionnelle

RECOMMANDATIONS :

- mutualisation des connaissances a travers de revues (mises en ligne), ... pour aller vers une revue régionale
- Institutionnalisation d'un « dossier professionnel » qui pourrait être prise en compte dans le cadre de la promotion de l'enseignant
- développement d'un dispositif de validation des FC
- Commande d'une étude (ADEA/MdE/ADEF) sur les modalités de validation des acquis de la FC

AJOUTES :

- AF : idee « dossier professionnel » est sortie de la discussion sur un « portfolio » pour l'enseignant, que l'enseignant commence a construire des sa formation et qui devient un compte rendu de ses experiences tout au long de la carriere (et qui pourrait etre pris en compte dans la promotion professionnelle)
- JA : sur la duree → pour avoir une FI solide on a pense que 9 mois sont SOUHAITABLE (puisque Bamako a dit entre 6 et 9 mois)
- JA → restaurer la dynamique de l'apprentissage par les pairs / instaurer cette culture dans les ecoles
- GP → continuum entre FI et FC : premieres annees cruciales dans le devenir de l'enseignant → est-ce que l'enseignant retourne dans l'institution ou est-ce que l'institution qui fait le suivi ? [pas resolue]
- GP → enseignant doivent etre capable de s'auto-evaluer et de formuler leurs besoins → equipe d'enseignant ferait evaluation de leurs besoin et pourrait formuler une demande aupres des institutions appropriees de fournir la formation dont l'equipe a besoin
- AD → termes techniques restent a eviter ; socle de competence : a retraiter pour arriver a peut-etre plus de competences

COMMENTAIRES / REACTIONS :

- AG → domaines de competences souhaitees : pas de modules lies au comportement de l'enseignant vis-a-vis ses eleves
- YD → recommandation : 1) faut créer reseau de charges de structures de formation au niveau decentralise ; 2) au sein des structures de FI et FC il faut créer les conditions pour repondre au besoin / demande des equipes d'enseignants

MN :

- 1) relire pour voir si le document est assez explicit – l'obs externe doit aussi comprendre
- 2) elaborer la question des langues nationales – pour certain pays l'ed bilingue est déjà une realite (Mali, BF) → quand on parle de criteres d'entree : est-ce que ce n'est pas la maitrise de la langue d'instruction qui est cherchee ? pour la didactique : didactique des langues d'instruction (cela inclus la problematique de faire la transition d'une langue d'instruction a l'autre)
- 3) FC → approfondir qqes perspectives : a la sortie de la FI, chaque enseignant devrait disposer d'un programme de developpement professionnel compose de la partie offre ET la partie demande (quel procedure a suivre pour recoller ces demandes → est-ce que le « dossier » sert a cela aussi ?) ; structurer plus en regardant les 3 grandes categories (supervision de proximite, auto-formation et interformation) et dire

clairement quel credit lui est du (afin d'institutionaler la FC) ; faut insister sur l'idee de l'equipe pedagogique (explorer comment l'institutionnaliser) – meme chose pour l'auto-formation

- 4) FI → apprentissage experientielle : comment mettre les futurs enseignant en situation de travail de groupe, etc. → FI = beaucoup de cours, mais tres peu d'apprentissage reel (resultat = effet pervers, puisque l'enseignant va enseigner comment il/elle a été enseigne/e)
- 5) Dans les recommandations : Duree → 6 mois veut dire 6 mois reels
- 6) Dans les recommandations : elaborer strategie pour etre sure que toutes les parties prenantes seront impliquees et s'approprient les dispositifs proposes